



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

Service architecture et développement durable

Rennes, le **28 NOV. 2022**

Affaire suivie par : Christophe Grange
Tél. : 02 99 29 67 73
Courriel : architecture.bretagne@culture.gouv.fr

Le Préfet

à

**Monsieur le Maire
Mairie
BP 13
35140 SAINT AUBIN DU CORMIER**

Objet : Avis de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture 1^{re} section du 21 novembre 2022

Monsieur le Maire,

Lors de sa séance du 21 novembre 2022 la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture a donné un **avis favorable** à l'unanimité au projet du Plan de Valorisation de l'architecture et du Patrimoine (PVAP) de Saint-Aubin-du-Cormier.

En conséquence, je vous invite à procéder à la mise en enquête publique de ce projet en application des articles 123-3 à 123-18 du code de l'environnement.

Le procès-verbal de la séance vous sera adressé dans un second temps.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Pour le Préfet et par délégation,
la Directrice régionale des affaires culturelles

Isabelle CHARDONNIER

Copies à :
M. le Secrétaire général pour les Affaires régionales
Mme. l'architecte des bâtiments de France d'Ille-et-Vilaine